



Ville de Mont-Saint-Hilaire

COMITÉ DE SUIVI SUR L'AVENIR
DE LA ZONE A-16

Compte rendu de la rencontre no 53
DATE : Jeudi 5 décembre 2019
18h45 à 22h00
Salle Ernest-Choquette
99, rue du Centre-Civique

VERSION FINALE

Sont présents :

CORRIVEAU, Yves, Maire (de 18h45 à 19h30)
GOYETTE, Olivier, citoyen de Mont-Saint-Hilaire
HÉROUX, Jean-Yves, citoyen de Mont-Saint-Hilaire
HOULE, Sylvain, conseiller municipal, district du Piémont
LAING, Jocelyne, citoyenne de Mont-Saint-Hilaire
MORNEAU, Jacques, citoyen de Mont-Saint-Hilaire
PRÉVOST, Rachel, citoyenne de Mont-Saint-Hilaire (via Skype)
ROY, Claude, citoyen de Mont-Saint-Hilaire
TONER, Louis, conseiller municipal, district de la Montagne
LARIVIÈRE, Benoît, Directeur – Service de l'aménagement du territoire et de l'environnement
MIMEE, Hugo, coordonnateur

Sont absents :

BELLEROSE, Jean-Philippe, citoyen de Mont-Saint-Hilaire
GRENON GILBERT, Émile, conseiller municipal, district des Patriotes

1. Repas

- Les membres partagent un repas de Noël ensemble de 18h45 à 19h30;
- Tous s'entendent pour dire que le comité a fait un travail colossal au cours de la dernière année.

2. Accueil et présentation de l'ordre du jour

- Le coordonnateur accueille les membres pour cette 53^e rencontre du comité;
- L'ordre du jour est modifié.

3. Quels sont les ingrédients d'une consultation publique réussie?

- a. Présentation :
 - Le coordonnateur effectue une présentation sur des trucs et conseils pour une consultation publique réussie / efficace.
- b. Remue-méninges :
 - Les membres identifient ce qui constitue pour eux, une consultation publique réussie / efficace.

4. Organisation du travail du comité pour 2020

- Les travaux du comité seront mis en attente en début d'année 2020;
- Le conseil municipal décidera des suites à donner ou non aux travaux du comité dans le contexte d'incertitudes qui entourent le dossier de la zone A-16.

5. Priorités du coordonnateur d'ici au 31 décembre 2019

- Le mandat du coordonnateur du comité se termine le 31 décembre 2019;
- Le conseil municipal décidera des suites à donner aux travaux du CAZA-16 en début d'année 2020;
- D'ici là, les priorités du coordonnateur seront de :
 - Finaliser les comptes rendus des dernières rencontres;
 - Produire la liste des actions en cours et à réaliser;
 - Mettre en ligne les derniers documents produits par le comité sur le site web du dossier de la zone A-16 ;
 - Préparer une présentation visuelle pour la demande d'un avis préliminaire à la MRC de la Vallée-du-Richelieu au sujet de la demande de statut particulier pour la zone A-16;
 - Prévoir un calendrier de réalisation des activités du CAZA-16, en 2020, le cas échéant.

Suivis à effectuer

- Déposer sur le Google Drive le devis pour l'évaluation de la valeur marchande des terrains non-développés de la zone A-16. Ce devis a été produit en 2017.

Hugo Mimee

Coordonnateur du comité